

JOURNAL

auto model club



GENEVE

N.157

Organe officiel
de

L'AUTO MODEL CLUB DE GENEVE
Case postale 55. 1211 GENEVE 1

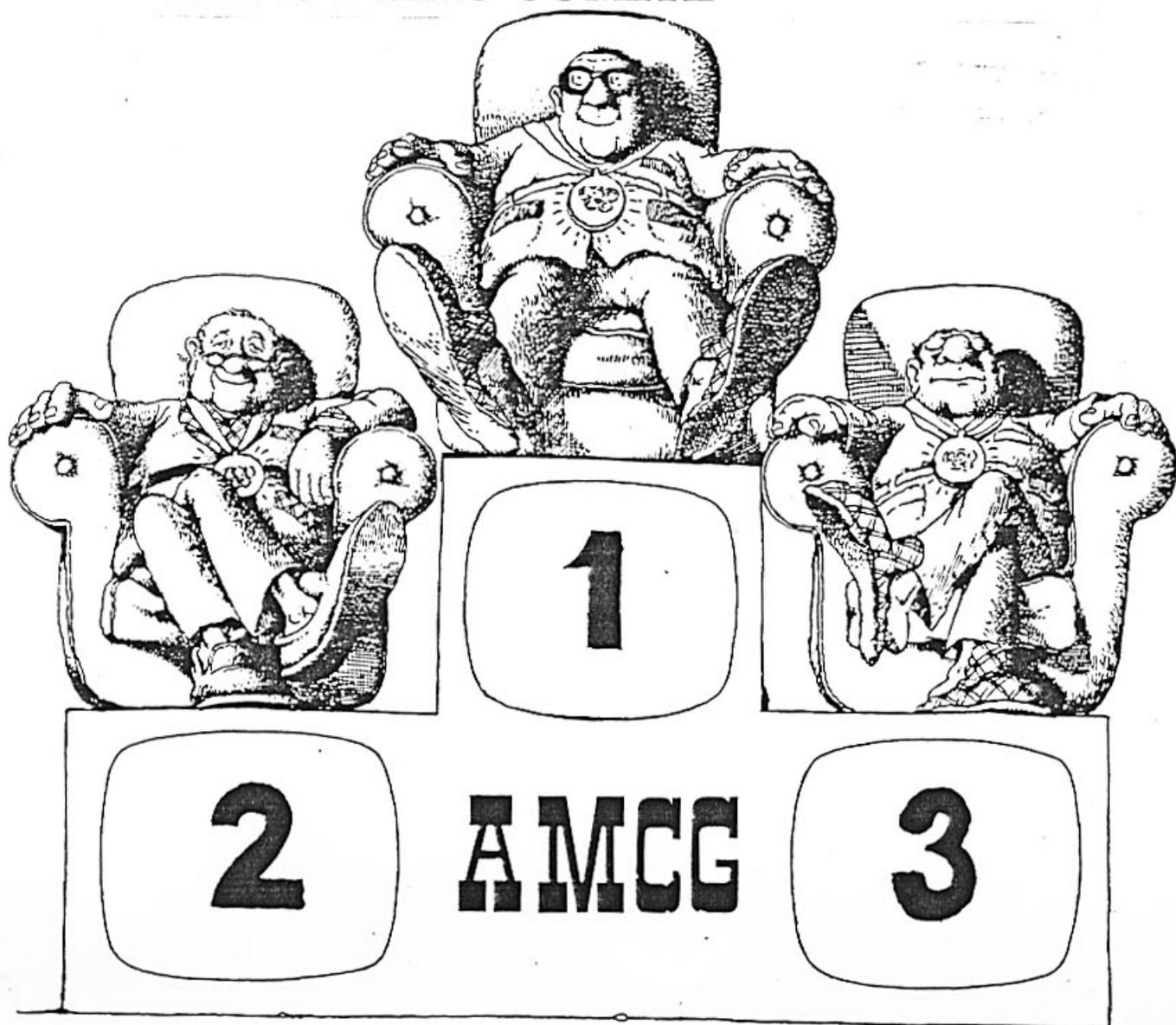
ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

MARS 1988

COURSE SUR GLACE 1/8 EME

L'AMCG AU SALOM MOTO - CYCLE

LE NOUVEAU COMITE



EDITO

ETRE ET PARAITRE

Le but premier de notre club est d'organiser des courses et aider ces membres à améliorer leur modèle, à perfectionner leur pilotage afin que sur le plan Suisse et international nous puissions rivaliser avec les meilleurs.

Etre, est donc le but à atteindre chaque année par le comité et les membres.

Paraître est le deuxième objectif, parfois plus difficile à approcher. Paraître c'est l'image du club que nous devons donner au public et aux autorités au travers de notre comportement personnel et de club.

Il s'agit d'abord pour les autorités de respecter les terrains mis à notre disposition en les laissant propres et ordrés après notre passage, afin de montrer à notre manière notre reconnaissance envers les personnes qui nous font confiance.

L'autre manière de paraître demande plus de travail et de disponibilité de la part des membres et ceci en fonction du temps libre que chacun dispose. Il s'agit de différentes participations du club dans des manifestations « extra-club ».

Ces manifestations tel que : Démonstration lors du Match de Hockey Boulanger-Boucher ou avoir un stand lors du Salon de la moto et du cycle à Palexpo, attirent beaucoup de monde et permettent à notre club de se présenter au public genevois en particulier.

Comme chacun le sait le besoin d'être connu, pour avoir plus de membres et plus de publicité, est devenu un mal nécessaire. Aussi le comité pense qu'il est bon pour le club de paraître chaque fois que l'occasion nous en est donnée au prix parfois de certains sacrifices personnels.

A bientôt à Palexpo.

J-C Rumbeli

BUGGY DE GLACE

Ce soir là, aux Vernets, les boulangers affrontaient les bouchers dans un match de hockey des plus amical où l'important est de ne pas savoir patiner.

Mais ce soir là, aux abords de la patinoire en plus des protagonistes déjà cité, on pouvait voir également quelques membres de l'AMCG. Certains en tenue de ville qui faisaient gens de passage d'autres par contre, ressemblaient à Ascari, le pilote automobile des années 30 ou aux vieilles dames aux crampons de la même époque. C'est que R. Verne et A. Boulmier avaient décidé de suivre leur champion de rejeton sur la glace pour une course exhibition.

Invité d'honneur de la soirée, notre club présentait une course à l'américaine avec des buggys Micro-Racing thermiques, chaussées de pneus clous.

Répartis en deux équipes, une sponsorisée par les bouchers et l'autre par les boulangers, les Ramella, Piot, D. Boulmier et L. Verne, se livrèrent un

combat sans merci sur la glace. A tel point que le président, préposé aux cônes renonça à s'aventurer sur la glace des plus glissante. Pour un homme qui à l'habitude des situations peu stable, c'était un signe.

Roulant presque aussi vite sur la glace des Vernets que sur sol ferme, les buggys allaient enthousiasmer le nombreux public, car tour à tour les petits-pains prenaient le dessus sur les saucisses et vice et versa et encore le contraire et l'inverse.

Bref la première manche revint aux uns et la revanche aux autres. Comme il n'y avait pas de belle prévu au programme, nous restâmes sur notre faim ou presque, puisque les saucisses, le pain et la boisson étaient offertes généreusement par les organisateurs après la course.

Ce genre de manifestation permet à notre club de se faire connaître. Un grand merci à l'équipe Micro-Racing qui a fournit l'essentiel du travail.

TRISTE NOUVELLE

C'est seulement aujourd'hui que nous apprenons avec tristesse le décès de Monsieur Buchler Louis, 42 ans, après une courte maladie.

Membre de notre club depuis 1 an, à la suite de la dissolution du Lignon's Club, Louis avait rejoint les rangs de notre club pour pratiquer sur le plan genevois le buggy thermique. Amateur de modèle réduit depuis plus de 5 ans, il laissera un souvenir impérissable de gentillesse et de bonhomie auprès de ceux qui l'ont connu.

A sa famille vont nos sentiments les plus sincères.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 1988

L'assemblée est ouverte à 20 h 15 et J-P Ruchat, trésorier, effectue le contrôle des membres. 21 membres sont présents dont 2 passifs qui n'ont pas droit de vote. 5 membres absents se font représenter par procuration. Au total, il y a donc 24 voix et la majorité absolue est de 13.

Le président P. Bovard lit le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 février 1987 publié dans le journal No.146 du mois de mars 1987.

Il passe ensuite au point 3 de l'ordre du jour en lisant le rapport du comité publié dans le No.156 du mois de février 1988.

Le rapport d'activité présenté par le comité est approuvé par 22 oui et 2 bulletins blancs.

Une pose est faite à ce moment là et c'est l'occasion pour le club de féliciter ces champions en leur remettant un plat en étain à l'emblème du club, pour les remercier de leurs exploits qui rejaillissent inévitablement sur l'ensemble du club. Sont à l'honneur Philippe Neidhart, champion Suisse buggy électrique 1/10 ème, Laurent Verne, médaille de bronze aux championnats d'Europe de buggy thermique 1/8 ème et the last but not the least, Didier Boulmier champion d'Europe et champion Suisse en buggy thermique 1/8 ème.

Au point 5 de l'ordre du jour, le trésorier, J-P Ruchat présente le bilan financier de l'année 1987 du club. Les comptes laissent apparaître un substantiel bénéfice malgré les efforts consentis dans l'amortissement du matériel.

Au nom des vérificateurs des

comptes Didier Boulmier constate l'excellente tenue des comptes et leurs exactitudes en fonction des pièces fournies. Il propose à l'assemblée d'accepter le bilan financier. Le président apporte également ces remerciements et félicitations à M. J-P Ruchat.

Au point 7, l'assemblée accepte à l'unanimité le bilan financier.

Aucune modification des statuts n'est proposé ni par le comité d'une part ni par les membres d'autre part. On passe donc au point 9 de l'ordre du jour qui concerne les propositions du comité pour 1988.

Proposition 1. L'ordinateur du club fonctionne à merveille pour la gestion et l'édition du journal, Monsieur J-P Ruchat développe actuellement un programme de course et de classement pour les courses internes au club. Ce programme ne sera pas homologué auprès de la fédération Suisse, ce qui prendrait trop de temps. Pour les courses de caractère Suisse, Monsieur Verne R. louera son matériel (ordinateur plus les puces électroniques) au club. L'assemblée accepte par 23 oui et 1 bulletin blanc.

Proposition 2. Un container de chronométrage avec un nouveau podium devrait être installé sur la piste de buggy en accord avec les travaux publics du canton et le Service des Sports de la Ville de Genève, le club proposera un système de financement sur 5 ans. Le projet est accepté par 20 oui, 3 bulletins blancs et 1 nul.

Par 20 oui, 1 non et 2 nuls les cotisations ne subiront pas de changement.

A l'unanimité, le budget 1988 présenté par J-P Ruchat est adopté. Il est équilibré malgré les sacri-

fices que le club devra consentir si l'installation du container-podium se réalise.

Au point 12, il est proposé d'utiliser la piste thermique pour faire une course électrique 1/12 ème. Cette proposition individuelle est acceptée pour autant que les passionnés de cette formule prennent en charge l'organisation, avec néanmoins l'aide du club.

La décharge du comité est acceptée à l'unanimité.

Le point 14 de l'ordre du jour concerne les élections du nouveau comité pour l'exercice 1988.

Est élu président, Patrick Bovard, président sortant à l'unanimité.

Est élu vice-président, Jean-Claude Rumbeli, secrétaire sortant, par 18 voix et 1 bulletin nul. A obtenu des 5 voix Thierry Zanada. Est élu trésorier, Jean-Pierre Ruchat, trésorier sortant, à l'unanimité.

Est élu secrétaire, Didier Boulmier, par 20 voix et 1 bulletin blanc. A obtenu 3 voix, Martino Zonta.

Est élu gérant du matériel, Alain Merguin, gérant du matériel sortant, par 23 voix et 1 bulletin blanc. Sont élus vérificateurs des comptes, Arza Pablo 22 voix et Genier Roger 20 voix. Martino Zonta obtient 2 voix et il y a 2 bulletins blancs.

Monsieur Robert Verne est élu à l'unanimité, responsable de la section buggy thermique.

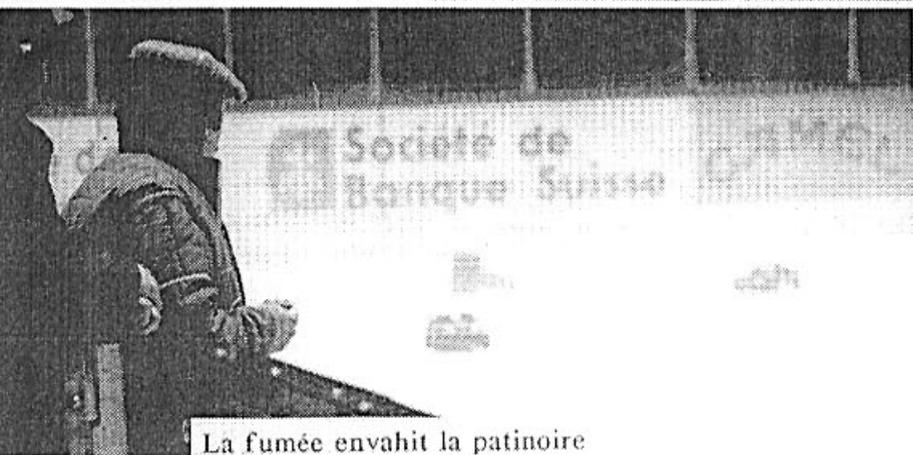
Monsieur Philippe Neidhart est élu par 13 voix responsable de la section buggy électrique. Ont obtenu des voix Arza José 10 voix et Zanada Thierry 1 voix.

L'assemblée est levée à 22 h 30.

J-C Rumbeli



Le buggy des boulangers passe en tête



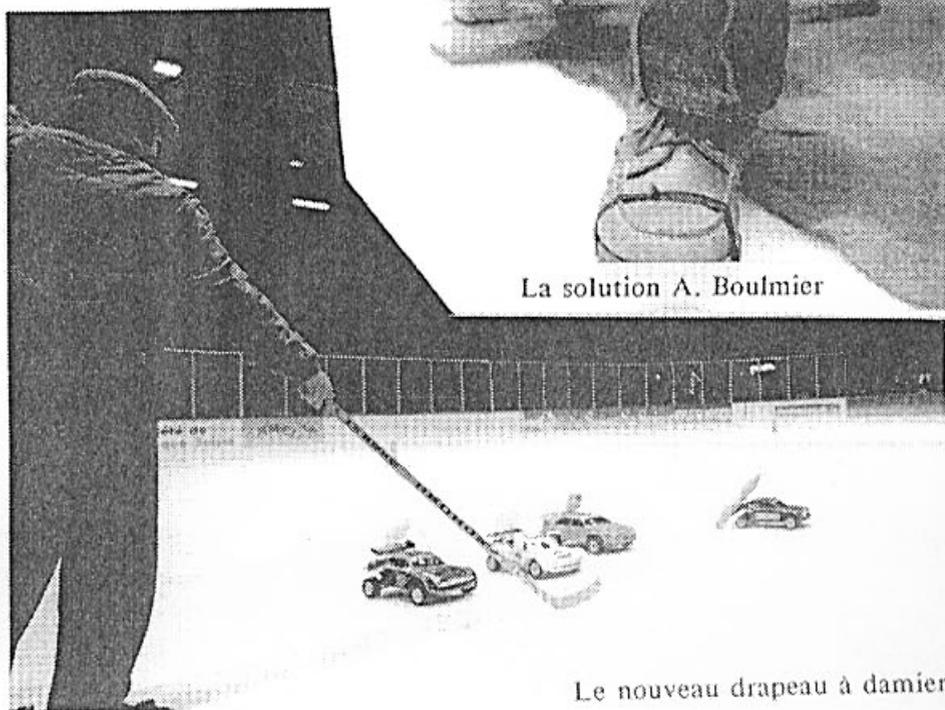
La fumée envahit la patinoire



Un président sur sol glissant



Les champions



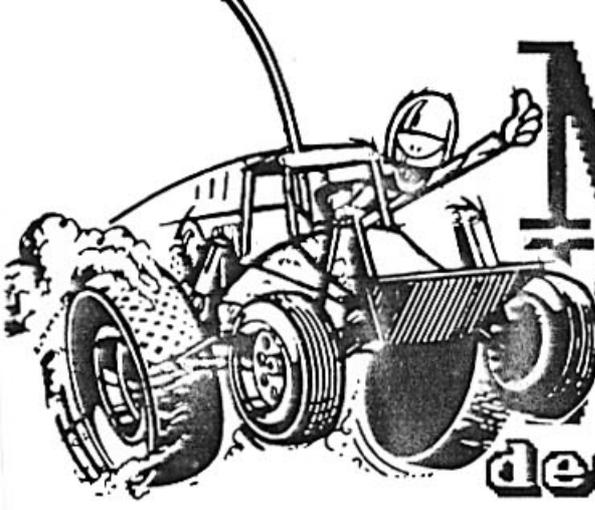
Le nouveau drapeau à damier



R. Verne en mécano 1930



La solution A. Boulmier



MIROIR MIBOIB

des buggys electriques

LES COURSES BUGGY 1/10 EME AU SALON MOTO - CYCLE, 23 - 28 MARS

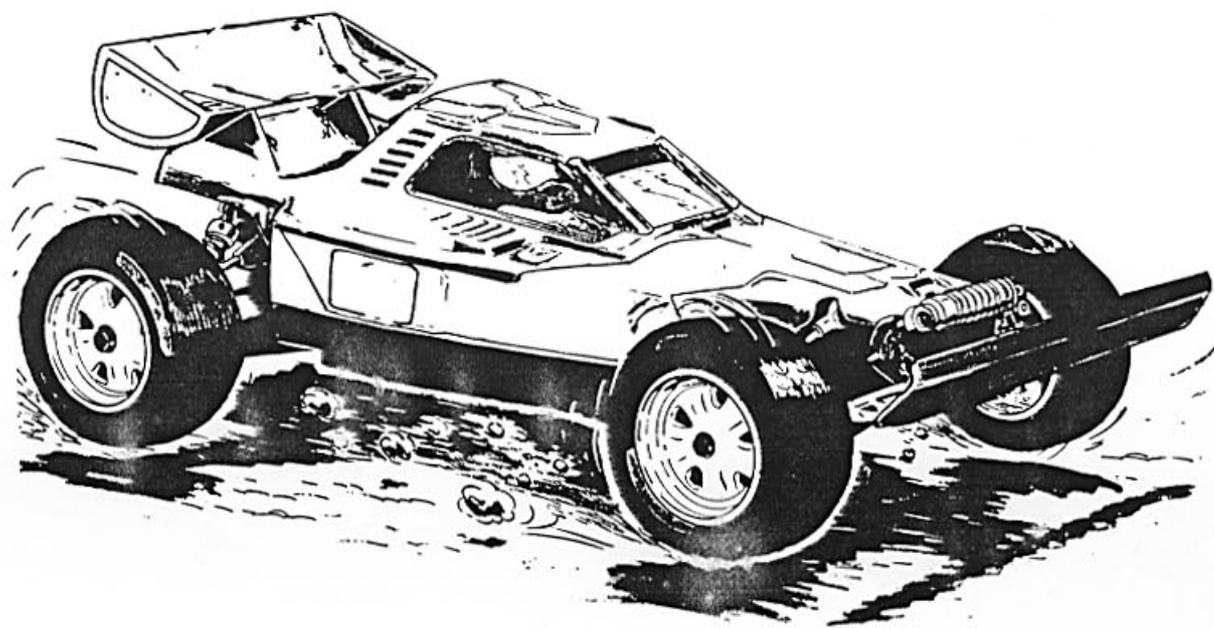
Du 22 au 28 mars, se tiendra à Palexpo, le 2ème Salon de la Moto et du Cycle. A cette occasion, les clubs de motos genevois disposeront d'une surface de 600 mètres carré (20 x 30 m) pour exposer leurs motos et parler de leur club. L'Auto Model Club de Genève a été invité par ces derniers à faire des démonstrations de buggys thermiques, électriques et de motos électriques sur cette grande surface.

Ainsi tous les jours les visiteurs pourront voir évoluer différents modèles réduits et s'essayer au pilotage radiocommandée de motos.

Notre club organisera 2 courses de buggys électriques 1/10, le samedi 26 mars et le dimanche 27.

A l'heure où nous mettons sous presse, toutes les modalités pour participer à ces courses ne sont pas encore fixées. Mais chaque membre sera informé personnellement dans les semaines qui viennent.

Réserver néanmoins déjà les dates pour participer nombreux à ces courses.



ATTENTION CHANGEMENT DE DATE

Bon, ça y est, on sort son agenda et on commence par tracer, raturer les dates, les jours et les courses.

C'est aussi cela le modélisme, on fait un programme de course et 15 jours plus tard il ne vaut plus grande chose.

Donc..... Le championnat genevois buggy 1/10 ème ne débutera pas le 7 mai, mais le 14 mai.

En effet les 7 et 8 mai ce sera la première manche du championnat Suisse qui se déroulera à Frauenfeld.

Puis les 11 et 12 juin, la deuxième manche aura lieu à Brugg.

D'autre part les 6 et 7 août le championnat Suisse aura lieu à Genève comme initialement prévu.

LES VOITURES ELECTRIQUES 1/12.

Les voitures de piste 1/12 ont trouvé un nouvel essor lors de l'hivers 87-88. Cette catégorie était en perte de vitesse depuis quelques années, mais depuis le boom du buggy 1/10, une répercussion s'est fortement fait ressentir sur le 1/12. Les modélistes qui pratiquent le buggy électrique possèdent une radio, un moteur, un accu, un chargeur, etc... Pour faire de la voiture de piste 1/12, il faut une radio, un moteur etc... Il est donc extrêmement facile de comprendre que chaque fan du buggy électrique est un adepte potentiel de la piste 1/12. Pour cela, il ne manque que le châssis.

Une voiture haut de gamme revient à environ 250 frs.

Les avantages sont nombreux: une voiture 1/12 est ultra rapide car les accus sont les mêmes que sur les buggys, mais le poids est moitié moins lourd. Ceci développe les réflexes et le pilotage. Bien que techniquement évoluées, ces voitures sont simples à entretenir. Il est

possible de rouler sur le bitume comme sur la moquette (en salle). Plusieurs membres de l'AMCG qui font habituellement du buggy électrique ont bien réussi leur saison de championnat suisse 1/12 qui comporte 8 courses.

Cedric Demal, Philippe Neidhart, Guy Schouchana et Jack Tailens ont tous réussi à se qualifier dans les diverses finales de ce championnat. Une manche de championnat suisse a été remportée pour la première fois par un membre de l'AMCG lors de la 2^e manche zurichoise du 10 janvier 1988.

Le règlement correspond à celui du 1/10 pour le déroulement de la course. Mais pour ce qui est de la technique, seules les dimensions changent. Les accus font aussi 7,2 V, 1200 mAh et les moteurs sont du type 540.

Les manches se déroulent sur 8 minutes. Il sera possible de rouler sur la piste en dur située en face de la piste de buggy électrique.

Les personnes intéressées peuvent contacter Cedric Demal ou Philippe Neidhart pour de plus amples renseignements.

P. Neidhart

DEUX SEMAINES DE COURSES A PORTSCHACH (A)

Comme l'an passé se déroulera à Pörschach am Wörther See en Autriche, le 5^{ème} rendez-vous international de modèles réduits. Voici les dates des courses voitures



13 au 15 mai,
4^{ème} Grand Prix EFRA
électro-piste 1/12.

20 mai,
Rallye-Cross Competition pour voitures 1/10 et 1/12.

21 et 22,
2^{ème} Grand Prix EFRA
électro-buggy 1/10

CHAMPIONNAT GENEVOIS 88 BUGGY 1/10

QUELQUES CHANGEMENTS
DANS LES REGLEMENTS



Les règlements de courses et les règlements techniques pour le championnat 1988 restent les mêmes, sauf pour les questions concernant les accus. En effet de nouveaux accus sont apparus dans le commerce et il est nécessaire de préciser lesquels seront admis pour la saison 88. Voici donc les adjonctions qui seront faites au règlement 1987.

LES ACCUS.

2.1.2. Les accus doivent être dans leur gaine thermorétractable d'origine. D'autres emballages sont interdits.

2.2.2. Les accus 1800, 1700, 1400, 1300 sont interdits.

2.2.3. Exemple d'accus autorisés: Kyosho Racing Battery, Tamiya Racing Pack, Orion Power, Orion Racing, Thunder Tiger Super Battery, Sanyo SC, SCR.

Exemple d'accus interdits: Shinwa 1800, Tamiya EX 1700, Sanyo KR 1700 SCE, Varta 1400, Sanyo KR-1300 SC etc....

VARIATEUR ELECTRONIQUE

coûteux ou pas coûteux ?

A l'achat d'un buggy électrique 1/10ème, on trouve toujours dans la boîte de montage un variateur de vitesse mécanique. En général, ils sont de bonne qualité sans plus, c'est plutôt dans leur conception qu'il y a quelques problèmes.

Un variateur mécanique est moins coûteux qu'un variateur électronique, mais il subit une usure normale dû au frottement du guide sur le réostat. S'ajoute à cela la poussière qui se glisse insidieusement entre les deux, les vibrations et les chocs finissent d'épuiser la mécanique.

Ainsi le variateur mécanique se fatigue, s'use et fini par ne plus transmettre correctement le courant, ce qui influence donc la vitesse du buggy.

Il faut donc le changer. Le problème se pose arrivé au magasin : investir pas trop dans un nouveau variateur mécanique ou faire le saut et acheter un variateur électronique, plus cher ?

Le sacrifice pour l'achat d'un variateur électronique nous paraît être le bon choix. D'une part si l'on fait de la compétition, il faudra très certainement acheter 2 variateurs mécaniques par an, ce qui revient grosso-modo au prix d'un variateur électronique qui lui durera largement 2 saisons ou plus.

PLUS SOLIDE

En effet le gros avantage du variateur électronique est qu'il n'y a plus de frictions mécaniques, plus de poussière puisque l'ensemble est une boîte fermée d'où la variation du courant se fait électroniquement.

A noter aussi le gain de poids, car le variateur n'a plus besoin du servo d'accélération; il se fixe à sa

place. L'autre gain de poids provient que le pack des accus alimente le variateur et le récepteur, supprimant du même coup les piles d'alimentation du récepteur.

ATTENTION

Lorsque l'on achète un variateur électronique, renseignez-vous correctement sur les prises de contact avec le reste de votre buggy. Il serait même souhaitable de vous rendre chez votre marchand avec votre matériel (buggy, radiocommande) afin de vous éviter des erreurs graves de câblage ou de mauvaises prises.

C'est l'occasion d'acheter les deux petites diodes de déparasitage du moteur à souder bien évidemment sur le moteur comme l'indique le mode d'emploi. Vous vous éviterez bien des ennuis d'interférences avec votre radio et aussi lors des courses importantes où sont utilisés les « puces électroniques de comptage ».

MONTAGE DU VARIATEUR

Il ne devrait guère y avoir de problème pour le montage, les notices d'utilisation fournies par les importateurs sont en général en français et facile à comprendre. Néanmoins voici en deux mots ce qu'il faut faire:

On commence par allumer son émetteur et de mettre les trims de correction sur la position neutre, ensuite on allume le tout. En principe, il ne doit rien se passer, car le variateur est réglé à l'usine sur la position neutre. A partir de là, on peut faire tourner le moteur soit en avant soit en arrière (marche arrière). Si ce n'est pas le cas, il faut utiliser un petit tournevis et régler la vis où se trouve l'indication N, jusqu'au moment où plus rien ne bouge !

Pour régler la pleine vitesse, il faut appuyer sur la gâchette des gaz de votre émetteur (ou manette). A

l'aide d'un petit tournevis vous pouvez modifier la vitesse de votre moteur avec la vis de réglage. Le meilleur réglage consiste à obtenir la pleine puissance du moteur en ayant la gâchette à 95 % de sa course totale.

On règle ensuite la marche arrière de la même manière, mais ceci a un peu moins d'importance (en course la victoire c'est devant)

JE LE SOIGNE

Comme toute pièce électronique, ces deux ennemis jurés sont la chaleur et la pluie.

Aussi pour les courses en été, laissez le plus d'air possible à votre variateur, car même par température normale il chauffe.

Par contre pour les jours humides voir pluvieux, il faudra le mettre (ainsi que le récepteur) dans un ballon de baudruche et bien fermer le tout. Fragile l'électronique, n'hésitez pas après une course mouillée, d'ouvrir le récepteur et le variateur et les faire sécher. L'humidité et la condensation font rapidement mauvais ménage avec les circuits électroniques.

En conclusion, le variateur électronique vaut bien son prix et est nettement plus économique dans

